

La Ville et

La Ville et l'Agglomération de **Blois** (41) lancent l'aménagement de l'Ilot Laplace, sur les 30 000 m² de la friche Franciade. Sur cette nouvelle "porte d'entrée", la Ville, appuyée par l'Atelier Ruelle et par la SEM 3 Vals aménagement, veut

concevoir un "*quartier éco-exemplaire*", mêlant activités et logements, mais aussi un grand jardin public et des liaisons douces. Une centaine de logements (dont 70 maisons individuelles) devraient être créés. Les acteurs locaux vont y in-

vestir : Immobilier Centre Loire construira 16 logements et Terre de Loire Habitat, 19. Un projet d'habitat participatif pourrait également voir le jour. (Corres/JJT) ■



Marignane requalifie son centre ancien

Le groupement associant l'agence d'architecte-urbaniste marseillaise Città (mandataire), la société Strada Ingénierie (BET bâtiment et infrastructures) et l'agence Speeg + Michel et associés (concepteur lumière) va piloter la requalification du centre ancien de Marignane (34 000 habitants). Le projet, dont les travaux sont estimés à 7,91 M€ HT, concerne un vaste périmètre d'espaces publics, englobant la place de la République et la rue Jean Jaurès, ainsi que le cœur du centre historique de la cité située sur la rive est de l'étang de Berre, dans la Métropole Aix-Marseille Provence.

Conduite par cette dernière, l'opération, de longue haleine (huit ans), est l'une des nouvelles pierres du programme de rénovation du centre-ville de Marignane, inscrit depuis 2010 dans le cadre du Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD). Elle s'inscrit dans le droit fil des préconisations du schéma directeur d'aménagement du centre ancien, élaboré par le cabinet Fabrica Traceorum en 2011.

Ce plan guide, réalisé en étroite collaboration avec l'architecte des bâtiments de France, définit la composition urbaine du bâti et notamment la carte des démolitions-reconstructions et des restructurations possibles. Un travail de dentelle, mené en partenariat avec l'établissement public foncier de Paca (EPF Paca), qui mixe rénovations lourdes et développement d'une nouvelle offre d'habitat social (74 logements) et pour les primo-accédants (coût : 66 M€ entre 2012 et 2020).

A la même époque, un état des lieux, dressé par le cabinet Le Creuset Méditerranée, montrait qu'un tiers du parc de logements privés, soit environ 350 logements, était très dégradé voire indigne, et que plus de la moitié du parc résidentiel du centre historique était vacant (183 logements). (Corres/WA)

La rénovation du centre-ville est inscrite depuis 2010 au PNRQAD

Bordeaux Métropole approuve la ZAC de Gradignan

Le Conseil du 7 juillet de Bordeaux Métropole a été l'occasion de deux décisions en matière d'urbanisme. D'une part, la déclaration d'intention du projet de réseau de chaleur géothermique "Plaine de Garonne énergies" a été approuvée. La Métropole sollicite maintenant, auprès des services de l'État, les autorisations administratives d'engagement des travaux de forage.

Pour mémoire, la gestion du service public de fourniture de chaleur et de froid sur le périmètre des quartiers de projets Brazza, Bastide Niel, Benauges et Garonne Eiffel (sur les communes de Bordeaux, Cenon, Floirac et Lormont) a été attribuée, pour une durée de 30 ans, au groupement Engie Cofely / Storengy.

D'autre part, le Conseil a approuvé la création de la ZAC du centre-ville de Gradignan. Il s'agit de "mettre en valeur la ville-parc héritée des grands domaines qui constituent l'identité de la commune", mais aussi "d'épaissir le centre-ville du parc de l'Ermitage au parc de Laurenzane, en lien avec la future liaison de transport en commun en site propre", et de produire des logements de qualité. Sur cette zone de 30 hectares environ, il est prévu de construire 84 400 m² de logements et 10 200 m² de commerces ou locaux d'activités.

●●● La Ville et l'Agglomération de Blois (41) lancent l'aménagement de l'Ilot Laplace, sur les 30 000 m² de la friche Franciade. Sur cette nouvelle "porte d'entrée", la Ville, appuyée par l'Atelier Ruelle et par la SEM 3 Vals aménagement, veut concevoir un "quartier éco-exemplaire", mêlant activités et logements, mais aussi un grand jardin public et des liaisons douces. Une centaine de logements (dont 70 maisons individuelles) devraient être créés. Les acteurs locaux vont y investir : Immobilier Centre Loire construira 16 logements et Terre de Loire Habitat, 19. Un projet d'habitat participatif pourrait également voir le jour. (Corres/JJT)